

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

#### EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 25 juin 2025.*

#### **PRESENTS :**

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, M'BAREK Sébastien, MAIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### **ABSENTS :**

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- CAURET Camille donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GOASTER Samy donne pouvoir à MERIAN Caroline,
- GUYMARD Jean-Luc donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- LEVY-ROBERT Christelle donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à BRIENS Pierrick,

**SECRETARE DE SEANCE** : Alain GOUEZIN

#### **Délibération n°2025-054**

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs 9

#### **FINANCES** **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025**

Le budget primitif 2025 a été voté par le Conseil municipal le 24 mars 2025. Le présent budget supplémentaire comporte 3 éléments : l'intégration des résultats du compte financier unique 2024 sur l'exercice 2025, l'intégration des restes à réaliser d'investissements 2024 qui vont devenir des reports d'investissement en 2025, et enfin plusieurs ajustements en dépenses et en recettes pour les prévisions budgétaires 2025.

Considérant :

- La note de présentation, ci-après, qui développe les inscriptions des budgets supplémentaires,
- Les maquettes budgétaires des budgets supplémentaires, transmises aux Conseillers municipaux,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE les budgets supplémentaires, conformément au tableau récapitulatif ci-après,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

**Abstention : MM. de SALLIER DUPIN (+ pouvoir de M. Guymard). MEGRET. Mme MERIAN**  
**(+ pouvoir de Mme GOASTER)**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **08 JUIL. 2025**

Philippe HERCOUËT  
Maire de Lamballe-Armor



*HERCOUËT*

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **08 JUIL. 2025**

De la publication le **08 JUIL. 2025**

Pour le Maire  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale

# BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

Conseil municipal du 30 juin 2025



Lamballe-Armor  
en Penthièvre

1

## 1. CALENDRIER ET OBJET DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE



Lamballe-Armor  
en Penthièvre

2

# CALENDRIER ET OBJET DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

27 janvier 2025	24 mars 2025	30 juin 2025	Décembre 2025
<b>DOB 2025</b> Débat d'orientations budgétaires Prospective et PPI	<b>BP 2025</b> Budget primitif	<b>CFU 2024</b> Compte administratif <b>BS 2025</b> Budget supplémentaire	<b>DM n°2 2025</b> Décision modificative

*Compte financier unique 2024 :  
Regroupement du compte  
administratif de l'ordonnateur et  
du compte de gestion du  
comptable public.*

- intègre les résultats du compte administratif 2024,
- intègre les restes à réaliser d'investissement 2024, c'est-à-dire en investissement les crédits engagés, non mandatés en 2024 et qui ont été reportés en 2025,
- prévoit des ajustements pour les prévisions budgétaires 2025

## 2. LE BUDGET PRINCIPAL

# EQUILIBRE GÉNÉRAL DU BS POUR LE BUDGET PRINCIPAL

BP 2025			
En K€			
	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	Réelles	17 975	20 920
	Ordres et internes	3 100	155
	<b>Total</b>	<b>21 075</b>	<b>21 075</b>
	<b>Résultat</b>		<b>0</b>
		<b>2 945</b>	
	Autofinancement prévisionnel (RRF-DRF)	<b>2 945</b>	
Investissement	Ordres et internes	1 105	4 050
	Réelles	10 880	7 935
	<b>Total</b>	<b>11 985</b>	<b>11 985</b>
	<b>Résultat</b>		<b>0</b>
	Remb. capital de la dette	<b>2 580</b>	
	Autofinancement prévisionnel au-delà du remb. du capital de la dette	<b>+ 365</b>	

Budget 2025 après budget supplémentaire			
En K€			
	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	Réelles	18 054	22 640
	Ordres et internes	4 741	155
	<b>Total</b>	<b>22 795</b>	<b>22 795</b>
	<b>Résultat</b>		<b>0</b>
		<b>4 586</b>	
	Autofinancement prévisionnel (RRF-DRF)	<b>4 586</b>	
Investissement	Ordres et internes	1 105	5 691
	Réelles	15 442	10 857
	<b>Total</b>	<b>16 547</b>	<b>16 547</b>
	<b>Résultat</b>		<b>0</b>
	Remb. capital de la dette	<b>2 580</b>	
	Autofinancement prévisionnel au-delà du remb. du capital de la dette	<b>+ 2 006</b>	

- ✓ Le budget supplémentaire 2025 est favorable à l'équilibre du budget 2025
- ✓ L'affectation du résultat 2024 permet d'augmenter l'autofinancement et de réduire le recours prévisionnel à l'emprunt

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Recettes de fonctionnement	Budget primitif 2025	Budget supplémentaire	Budget global 2025 après BS
013	Atténuations de charges	230 K€	-	230 K€
70	Produits des services	1 370 K€	-	1 370 K€
73	Impôts et taxes	245 K€	-	245 K€
731	Fiscalité locale	13 085 K€	- 175 K€	12 910 K€
74	Dotations et subventions	5 720 K€	84 K€	5 804 K€
75	Autres produits de gestion courante	255 K€	75 K€	330 K€
76	Produits financiers	10 K€	-	10 K€
77	Produits exceptionnels	5 K€	-	5 K€
042	Opérations d'ordre entre sections	155 K€	-	155 K€
002	Excédent de fonctionnement reporté	-	1 736 K€	1 736 K€
	<b>Total</b>	<b>21 075 K€</b>	<b>1 720 K€</b>	<b>22 795 K€</b>

- ✓ Des modifications concernant la fiscalité, les dotations et subventions, les autres produits de gestion courante
- ✓ L'affectation du résultat de fonctionnement 2024

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### ✓ Fiscalité : - 175 K€

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : - 90 K€. L'explication principale serait qu'il s'agit d'une conséquence des nouvelles déclarations des contribuables dans le cadre de l'opération « gérer mes biens immobiliers » (GMBI). Toutefois, des explications complémentaires ont été sollicitées auprès de la DDFiP.
- Taxe d'habitation sur les logements vacants : - 22 K€. Idem.

	CA 2023	CA 2024	BP 2025	BS 2025	BG 2025 après BS	Notifications fiscales 2025	Evol. 2025/2023 en %	Evol. 2025/2023 en €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	385 271	400 965	440 000	- 90 000	350 000	349 546	-9%	- 35 725
Taxe d'habitation sur les logements vacants	77 440	103 975	75 000	- 22 000	53 000	53 914	-30%	- 23 526

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : - 65 K€. Il s'agit d'une erreur lors de la préparation budgétaire.
- Taxe sur les pylônes électriques : + 2 K€, pour tenir compte de la notification reçue après le vote du budget.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### ✓ Dotations : + 84 K€

- DGF : + 29 K€, suite à la notification définitive qui est légèrement supérieure à la simulation retenue pour le budget primitif
- Allocations compensatrices (dotations versées en compensation de fiscalité supprimée par l'Etat) : - 25 K€. Les notifications reçues après le vote du budget sont légèrement inférieures à la prévision. Ces éléments sont particulièrement difficiles à simuler.
- FCTVA : + 50 K€. La loi de finances votée en février n'a finalement pas modifié les règles du FCTVA. Ces crédits sont donc ajoutés.
- Fonds de soutien économique, restitution par LTM des crédits non utilisés : + 30 K€

### ✓ Autres produits de gestion courantes : +75 K€

- Une recette exceptionnelle est attendue concernant l'électricité (versement par EDF au regard des prix des années antérieures).

### ✓ Affectation du résultat de fonctionnement 2024 : 1 736 K€

- Dans le cadre de l'affectation des résultats du compte administratif 2024 au budget supplémentaire 2024, le résultat de fonctionnement s'élève à 1 736 K€.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2025	Budget supplémentaire	Budget global 2025 après BS
011	Charges à caractère général	5 940 K€	67 K€	6 007 K€
012	Charges de personnel	9 180 K€	-	9 180 K€
014	Atténuations de produits	920 K€	-	920 K€
65	Autres charges de gestion courante	1 415 K€	-	1 415 K€
66	Charges financières	500 K€	-	500 K€
67	Charges exceptionnelles	20 K€	-	20 K€
68	Provisions	-	12 K€	12 K€
042	Opérations d'ordre entre sections	1 330 K€	100 K€	1 430 K€
023	Autofinancement complémentaire	1 770 K€	1 541 K€	3 311 K€
	<b>Total</b>	<b>21 075 K€</b>	<b>1 720 K€</b>	<b>22 795 K€</b>

- ✓ Des modifications concernant les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements
- ✓ L'autofinancement volontaire est augmenté de 1 541 K€

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Charges à caractère général : + 67 K€
  - Entretien des espaces verts : + 25 K€
  - Accompagnement pour la réorganisation des services dans le cadre de NOVA : + 15 K€
  - Formations et frais de déplacement : + 22,5 K€
  - Communication (illustrations, objets promotionnels, actualisation du film de présentation de Lamballe-Armor) : + 8 K€
  - Informatique : + 4 K€
  - Illuminations de Noël : - 9,5 K€. Ces dépenses feront l'objet d'une acquisition en section d'investissement

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Modification de la masse salariale dans le cadre de la nouvelle organisation ville-agglo : une modification au sein du chapitre de la masse salariale, mais pas d'inscription de nouvelles dépenses.

<i>Budget primitif 2025 - Masse salariale</i>	Dépenses
Agents municipaux	7 215 K€
Agents mutualisés - facturation en direct	1 965 K€
Agents mutualisés - facturation au sein des attributions de compensation	2 728 K€
<b>Masse salariale totale</b>	<b>11 908 K€</b>

<i>Budget supplémentaire 2025 - Masse salariale</i>	Dépenses
Agents municipaux	+ 825 K€
Agents mutualisés - facturation en direct	- 825 K€
Agents mutualisés - facturation au sein des attributions de compensation	
Recrutements externes	
<b>Masse salariale totale</b>	<b>=</b>

- 72 agents sont concernés par une mutation de l'Agglo vers la Ville de Lamballe-Armor. Ces agents seront directement pris en charge par le budget de Lamballe-Armor pour le dernier trimestre 2025 pour un montant de 825 K€.
- La mutation de ces agents de l'Agglo vers la Ville implique également une diminution de la facturation de la mutualisation pour le dernier trimestre 2025. Le montant diminué au BS est également de – 825 K€
- Les recrutements externes en lien avec la réorganisation ont déjà été prévus au budget primitif 2025

## AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Provisions : + 12 K€
  - Une constitution de provision pour risque de non-recouvrement est nécessaire
- ✓ Dotation aux amortissements : + 100 K€
  - Dans le cadre des travaux liés à l'inventaire comptable, des crédits complémentaires doivent être prévus pour les dotations aux amortissements
- ✓ Autofinancement : en augmentation de 1 541 K€

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget primitif 2025	Reports 2025	Budget supplémentaire	Budget supplém. 2025 et reports	Budget global 2025 après BS
20	Immobilisations incorporelles	260 K€	137 K€	- 55 K€	82 K€	342 K€
204	Subventions d'équipement	465 K€	319 K€	29 K€	348 K€	813 K€
21	Immobilisations corporelles	5 020 K€	588 K€	- 41 K€	547 K€	5 567 K€
23	Immobilisations en cours	2 270 K€	341 K€	67 K€	408 K€	2 678 K€
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	80 K€	80 K€	80 K€
13	Subventions d'investissement	235 K€	-	-	-	235 K€
45	Opérations pour compte de tiers	40 K€	-	-	-	40 K€
16	Emprunts et dettes assimilées	2 590 K€	-	-	-	2 590 K€
040	Opérations d'ordre entre section	155 K€	-	-	-	155 K€
041	Opérations d'ordre patrimoniales	950 K€	-	-	-	950 K€
001	Déficit d'investissement reporté	-	-	3 098 K€	3 098 K€	3 098 K€
<b>Total</b>		<b>11 985 K€</b>	<b>1 384 K€</b>	<b>3 178 K€</b>	<b>4 562 K€</b>	<b>16 547 K€</b>

- ✓ Affectation des restes à réaliser 2024/reports 2025 : 1 384 K€
- ✓ Affectation du déficit d'investissement 2024 : 3 098 K€.
- ✓ Les dépenses réelles d'investissement sont augmentées (+ 80 K€)
  - Des virements de crédits entre chapitre (équilibrés entre eux)
  - Inscription des crédits pour le reversement à LTM de la taxe d'aménagement perçue sur les parcs d'activités économiques : + 80 K€. Il s'agit d'un oubli d'inscription lors du budget primitif

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Recettes d'investissement	Budget primitif 2025	Reports 2025	Budget supplémentaire	Budget supplém. 2025 et reports	Budget global 2025 après BS
10	Dot., fonds div. hors 1068	1 000 K€	-	100 K€	100 K€	1 100 K€
1068	Excédent affecté à l'investissement	-	-	2 297 K€	2 297 K€	2 297 K€
024	Produits des cessions	630 K€	-	-	-	630 K€
13	Subventions d'investissement	1 430 K€	2 185 K€	-	2 185 K€	3 615 K€
45	Opérations pour compte de tiers	40 K€	-	-	-	40 K€
16	Emprunts et dettes assimilées	4 835 K€	-	- 1 661 K€	- 1 661 K€	3 174 K€
040	Opérations d'ordre entre sections	1 330 K€	-	100 K€	100 K€	1 430 K€
041	Opérations d'ordre patrimoniales	950 K€	-	-	-	950 K€
021	Autofinancement complémentaire	1 770 K€	-	1 541 K€	1 541 K€	3 311 K€
<b>Total</b>		<b>11 985 K€</b>	<b>2 185 K€</b>	<b>2 377 K€</b>	<b>4 562 K€</b>	<b>16 547 K€</b>

En recettes d'investissement, le BS prévoit :

- ✓ L'affectation des restes à réaliser 2024/reports 2025 pour 2 185 K€
- ✓ Un ajustement des recettes de FCTVA : + 100 K€. (Pas de modification des règles en loi de finance 2025)
- ✓ L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2024 à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 2 297 K€
- ✓ Une augmentation des dotations aux amortissements : 100 K€ (même explication qu'en dépenses de fonctionnement)
- ✓ Une augmentation de l'autofinancement : + 1 541 K€
- ✓ Une baisse du recours prévisionnel à l'emprunt : - 1 661 K€

## 3. LES BUDGETS ANNEXES

## BUDGETS ANNEXES

- ✓ Tous les budgets annexes de Lamballe-Armor sont à présent des budgets de stock :  
aménagement de lotissements et aménagement de la ZAC du Liffré
- ✓ Pour tous ces budgets, le BS prévoit l'intégration des résultats 2024 et les écritures  
d'ordre pour les opérations relatives aux stocks.